

RENSEIGNEMENT PRATIQUES

Lieu **Panthéon-Assas Université**
Salle des conseils – 2ème étage
12, Place du Panthéon, 75005 Paris

Transports **RER B Luxembourg**

Parking public **Soufflot**

Organisation :

Etudiant(e)s du master 2 Droit du Numérique avec la participation de *Sophie Gesret*

Inscriptions

Courriel : sophie.rose.gesret@gmail.com

Répondre avant le **10 mars 2025** à l'aide du bulletin d'inscription joint, ou étant donné le **nombre de places très limité**, merci ainsi de répondre dès réception de ce programme.

Les demandes d'attestation de présence se font par courriel :

A : sophie.rose.gesret@gmail.com

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.

Avec le **concours** des étudiants de l'Association des Anciens DMI (**AADMI**), de l'**AFDIT**, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (**AFJE**), des **AFFICHES PARISIENNES**, de La revue **COMMUNICATION-COMMERCE ÉLECTRONIQUE**, la **SEMAINE JURIDIQUE** Édition **GÉNÉRALE** et **DROIT des AFFAIRES** (LEXISNEXIS), de la Revue **EXPERTISE**, des Éditions **LEXTENSO**, des Éditions **LEFEBVRE-DALLOZ**, du **VILLAGE DE LA JUSTICE**, des **ÉDITIONS LAMY**.



CEJEN
Centre d'études juridiques
et économiques du numérique

CONFÉRENCE

Organisée par les étudiant(e)s du Master 2 Droit du Numérique
du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Droit
Numérique, sous la Direction du Professeur Jérôme Passa

I.A. ET DROIT DE LA SANTÉ :

Les nouveaux défis Juridiques ?

Mercredi 19 mars 2025
de 8 heures 45 à 12 heures 30

Salle des Conseils – 2ème étage
Panthéon-Assas Université
12, Place du Panthéon, 75005 Paris

Avec le concours de l'

AFDIT

L'intelligence Artificielle (IA) révolutionne le domaine de la santé, de la détection précoce des maladies à l'aide au diagnostic, en passant par la personnalisation des traitements et l'optimisation des parcours de soin. Néanmoins, cette évolution rapide soulève des questions cruciales notamment en matière de responsabilité et de protection des données de santé, considérées comme particulièrement sensibles.

8 heures 45 : Accueil des participants et petit déjeuner

9 heures 15 : Début des travaux

Introduction de la matinée : par **Jérôme Passa**, Directeur du CEJEN et par une étudiante du master Droit du Numérique.

Modératrice : **Céline Gauthier-Maxence**, chercheur CNRS, Enseignante à Panthéon-Assas Université, Secrétaire de la Conférence du Stage des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DANS L'USAGE DE L'I.A EN SANTÉ

par **Jenny Policarpo**, Data Privacy, Expert chez Axa Group Opération

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE OU AUGMENTÉE : COMMENT CONTRIBUER À UNE DÉCISION FIABLE ET PERTINENTE EN SANTÉ

par **Anita Burgun**, Professeure en informatique biomédicale à l'Université Paris Cité, Chercheur à l'Institut Imagine, Chaire IA et maladies rares de l'Institut PR[AI]RIE, cotitulaire de la Chaire de recherche MIEE du Numérique en Santé

COLLECTE, STOCKAGE ET GESTION DES DONNÉES DE SANTÉ PAR L'I.A

- Enjeux relatifs aux données d'entraînement des IA

par **Lorraine Maisnier-Boché**, Avocat au Cabinet McDermott Will & Emery, chargée d'enseignement à Panthéon-Assas Université et à l'Université Paris Cité

- Quelles recommandations par la CNIL ?

par **Aurore Gaignon**, Juriste au service santé de la CNIL

Débat, pause

DÉFIS JURIDIQUES EN DROIT DE LA SANTÉ À L'ÈRE DE L'I.A : ENTRE ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

par **Céline Gauthier -Maxence**

PZ

Débat

CONCLUSION :

par **Jérôme Huet**, Professeur Émérite de Panthéon-Assas Université

12 heures 30 : fin des travaux